



Réseau Notairia : l'aventure est en marche

La publication des arrêtés de la loi Macron sur la libéralisation du notariat marque le début de l'aventure du Réseau Notairia au service de l'avenir des notaires. **Le gouvernement valide ainsi la carte proposée en juin par l'Autorité de la concurrence, qui prévoit la création de 1650 nouveaux notaires au cours des 2 prochaines années.** La nouvelle carte d'installation des notaires fixe 247 zones d'installation libre et 60 zones d'installation contrôlée.

Publication des arrêtés publiés au JO :

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

affichTexte.do;jsessionid=BA41FB0B9B1F519121CE3A38ADD2B81B.tpdila07v_2?

cidTexte=JORFTEXT000033131532&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT00003313

« Avec la publication des arrêtés, les candidats à la création d'offices sont dans les starting blocks. Ils vont devoir agir rapidement et efficacement. De nombreux futurs créateurs ont d'ores et déjà été séduits par la vision nouvelle et le business model innovant du réseau, et vont ainsi être accompagnés par Notairia dans la réussite de leur installation », indique Grégoire Masure, président de Notairia.

Arrêté du 16 septembre 2016 fixant la liste des pièces à produire pour une demande de nomination en qualité de notaire dans un office à créer :

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

affichTexte.do;jsessionid=9A0775E1F17412BBBF5FDF3F148D9FB8.tpdila07v_1?

cidTexte=JORFTEXT000033131504&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT00003313

Notairia accompagne les "notaires Macron" comme les notaires déjà installés :

- dans le choix de leur implantation avec une aide au montage de leur office
- dans la reconquête de leurs positionnements historiques, notamment en droit patrimonial de la famille
- pour la gestion performante de leur office
- dans une approche de notaires entrepreneurs
- pour faire face aux évolutions numériques

« Nous voulons développer le conseil en amont et participer aux nouvelles évolutions du notariat, en nous engageant aux côtés des notaires désireux de s'installer », explique Serge Roux, directeur général de Notairia.

Les moyens du Réseau

Mise à disposition d'une offre globale de produits et services, d'un programme de formation (management et conseil patrimonial) et d'une animation réseau dédiée. Notairia propose ainsi des études d'implantation d'offices, un accompagnement sur-mesure à la création et au fonctionnement d'un office notarial, des supports métiers et de gestion, ainsi qu'une démarche qualité et des ressources humaines adaptées. Plus de 200 notaires créateurs ou déjà en exercice ont accueilli avec intérêt le projet Notairia lors des road shows organisés dans les grandes villes de France, avec un taux de pertinence des informations présentées de 97% (selon les résultats de l'enquête de satisfaction menée par le Réseau).

<http://www.notairia.fr/>